

Réunion commune aux 3 commissions de travail du SAGE du 28 juin 2012 - Coulombiers

Compte-rendu de la réunion

<u>Présents</u>

BARON Pierre COOP de France Chargé de mission quantité BERLAND Jean-Michel Chambre d'agriculture de la Vienne Représentant BOURGEOIS Tristan GEO-HYD BROUSSAT Claire Grand Poitiers / SIAEPA de Lusignan Animatrice ReSource BROUSSE Christian DDT 86 – Service HPC Chef du service CHAT Cédric Syndicat de la Pallu Technicien de rivière COLMAR Anne GEO-HYD DALLET Claude Agence de l'Eau Loire Bretagne DESBANC Christophe Syndicat de la Clouère Représentant GEEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GEIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POINTER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SCRICCA Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne DDT 86 Chargée de la CLE Finique Lourente DDT 86 Chargée de mission de la Vienne TURLAN Anne DDT 86 Chef du service Eau et Environnement	ARNOUX Guy	Fédération de pêche des Deux-Sèvres	Représentant
BOURGEOIS Tristan GEO-HYD BROUSSAT Claire Grand Politers / SIAEPA de Lusignan Animatrice ReSource BROUSSE Christian DDT 86 – Service HPC Chef du service CLAT Cédric Syndicat de la Pallu Technicien de rivière COLMAR Anne GEO-HYD DALLET Claude Agence de l'Eau Loire Bretagne DESBANC Christophe Syndicat de la Clouère Représentant GEEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la Propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée de mission SAGE HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président MORADAL Frédréric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRP Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy Comcom du Pays Mélusin Représentant RAMBILERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	BARON Pierre	COOP de France	Chargé de mission quantité
BROUSSAT Claire Grand Poitiers / SIAEPA de Lusignan Animatrice ReSource BROUSSE Christian DDT 86 – Service HPC Chef du service CHAT Cédric Syndicat de la Pallu Technicien de rivière COLMAR Anne GEO-HYD DALLET Claude Agence de l'Eau Loire Bretagne DESBANC Christophe Syndicat de la Clouère Représentant GEEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président MORAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	BERLAND Jean-Michel	Chambre d'agriculture de la Vienne	Représentant
BROUSSE Christian DDT 86 – Service HPC Chef du service CHAT Cédric Syndicat de la Pallu Technicien de rivière COLMAR Anne GEO-HYD DALLET Claude Agence de l'Eau Loire Bretagne DESBANC Christophe Syndicat de la Clouère Représentant GEEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseil Bretagne MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy Comcom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de La CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	BOURGEOIS Tristan	GEO-HYD	
CHAT Cédric Syndicat de la Pallu Technicien de rivière COLMAR Anne GEO-HYD DALLET Claude Agence de l'Eau Loire Bretagne DESBANC Christophe Syndicat de la Clouère Représentant GEEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	BROUSSAT Claire	Grand Poitiers / SIAEPA de Lusignan	Animatrice ReSource
COLMAR Anne GEO-HYD DALLET Claude Agence de l'Eau Loire Bretagne DESBANC Christophe Syndicat de la Clouère Représentant GEEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA - Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boive Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA - Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	BROUSSE Christian	DDT 86 – Service HPC	Chef du service
DALLET Claude Agence de l'Eau Loire Bretagne DESBANC Christophe Syndicat de la Clouère Représentant GEEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACQUET Arnaud SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBILERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	CHAT Cédric	Syndicat de la Pallu	Technicien de rivière
DESBANC Christophe Syndicat de la Clouère Représentant GEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RINER Lusignan Représentant RAMBLIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	COLMAR Anne	GEO-HYD	
GEEROMS Quentin Comité départemental de canoë kayak Chargé de mission GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	DALLET Claude	Agence de l'Eau Loire Bretagne	
GORRY Louis Syndicat de la propriété privée rurale 86 Représentant GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	DESBANC Christophe	Syndicat de la Clouère	Représentant
GROLLIER Louis-Marie ADIV Représentant ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	GEEROMS Quentin	Comité départemental de canoë kayak	Chargé de mission
ETIENNE Hélène Conseil Général de la Vienne DEA – Chargée de mission SAGE FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	GORRY Louis	Syndicat de la propriété privée rurale 86	Représentant
FARINEAU Séverine Agence de l'eau Loire Bretagne Chargée d'intervention HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	GROLLIER Louis-Marie	ADIV	Représentant
HUTIN Nicolas Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre Technicien de rivière JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	ETIENNE Hélène	Conseil Général de la Vienne	DEA – Chargée de mission SAGE
JACQUET Arnaud GEO-HYD LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	FARINEAU Séverine	Agence de l'eau Loire Bretagne	Chargée d'intervention
LACOMBE Jean-Marie SMAC Représentant LUQUET Jean-François ONEMA Délégué Régional MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	HUTIN Nicolas	Syndicat de l'Auxances / Syndicat de la Boivre	Technicien de rivière
LUQUET Jean-FrançoisONEMADélégué RégionalMARMIN ValérieConseil Régional Poitou-CharentesConseillère régionaleMICAULT FrançoiseSIVEERVice-Présidente de la CLEMORIN Jean-LucASAPPrésidentNADAL FrédéricDDT 79NOVAK SandraINRA LusignanPERSUY AlainCRPFChargé de mission EnvironnementPERTHUIS DidierConseil Général de la VienneDEA – Ingénieur EauPOIRIER FredyComCom du Pays MélusinReprésentantRAMBLIERE MauriceConseil Général de la ViennePrésident de la CLERIBARDIERE JosephAssociation les Sources du BéPrésidentRIVET SergeUFC Que ChoisirReprésentantSARDET GérardSIAEPA LusignanReprésentantSENECAL AngélineLOGRAMIChargée Cellule bassin de la Vienne	JACQUET Arnaud	GEO-HYD	
MARMIN Valérie Conseil Régional Poitou-Charentes Conseillère régionale MICAULT Françoise SIVEER Vice-Présidente de la CLE MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	LACOMBE Jean-Marie	SMAC	Représentant
MICAULT Françoise MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé RIVET Serge UFC Que Choisir SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Vice-Président Président CLE Nociation Environnement DEA – Ingénieur Eau Président de la CLE Président de la CLE Représentant Représentant Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant Chargée Cellule bassin de la Vienne	LUQUET Jean-François	ONEMA	Délégué Régional
MORIN Jean-Luc ASAP Président NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	MARMIN Valérie	Conseil Régional Poitou-Charentes	Conseillère régionale
NADAL Frédéric DDT 79 NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	MICAULT Françoise	SIVEER	Vice-Présidente de la CLE
NOVAK Sandra INRA Lusignan PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	MORIN Jean-Luc	ASAP	Président
PERSUY Alain CRPF Chargé de mission Environnement PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	NADAL Frédéric	DDT 79	
PERTHUIS Didier Conseil Général de la Vienne DEA – Ingénieur Eau POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	NOVAK Sandra	INRA Lusignan	
POIRIER Fredy ComCom du Pays Mélusin Représentant RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	PERSUY Alain	CRPF	Chargé de mission Environnement
RAMBLIERE Maurice Conseil Général de la Vienne Président de la CLE RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	PERTHUIS Didier	Conseil Général de la Vienne	DEA – Ingénieur Eau
RIBARDIERE Joseph Association les Sources du Bé Président RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	POIRIER Fredy	ComCom du Pays Mélusin	Représentant
RIVET Serge UFC Que Choisir Représentant SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	RAMBLIERE Maurice	Conseil Général de la Vienne	Président de la CLE
SARDET Gérard SIAEPA Lusignan Représentant SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	RIBARDIERE Joseph	Association les Sources du Bé	Président
SENECAL Angéline LOGRAMI Chargée Cellule bassin de la Vienne	RIVET Serge	UFC Que Choisir	Représentant
	SARDET Gérard	SIAEPA Lusignan	Représentant
TURLAN Anne DDT 86 Chef du service Eau et Environnement	SENECAL Angéline	LOGRAMI	Chargée Cellule bassin de la Vienne
	TURLAN Anne	DDT 86	Chef du service Eau et Environnement

Excusés

ALBERT Philippe	Président du Syndicat des eaux de Gâtine
BARILLOT Dorick	Conseiller Général des Deux-Sèvres
CROUIGNEAU François	FR CIVAM
BAILLY Francis	Président de la fédération de pêche de la Vienne
MIRLIAZ Manuel	Syndicat du Clain Sud
PELLERIN François-Marie	Deux-Sèvres Nature Environnement
PUAUD Emmanuel	Commune de Couhé
EPTB Vienne	
ONEMA	

ONEMA

Ordre du jour

⇒ Discussion / validation des propositions d'enjeux et objectifs du SAGE

XXX

M. RAMBLIERE introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence. Il rappelle que la réunion d'aujourd'hui a pour objet de faire la synthèse des 3 réunions des commissions de travail du SAGE qui se sont déroulées fin mai et début juin.

Cette série de réunion s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du SAGE et ont pour but d'identifier, formuler et hiérarchiser les enjeux et objectifs de gestion de l'eau du bassin.

Mme ETIENNE précise que la réunion doit permettre de discuter des propositions faites par le bureau d'études. Ces propositions sont basées sur les échanges qui ont eu lieu lors des premières réunions de commissions et sur la prise en compte du SDAGE Loire Bretagne.

M. JACQUET apporte des éléments introductifs complémentaires. Il précise notamment que le SAGE est avant tout un projet de territoire et qu'il ne faut pas se focaliser sur le « technique ». Il est donc important que la définition des enjeux et objectifs soit faite de manière collective et que tous les acteurs s'expriment.

En termes de calendrier, il ajoute que les enjeux et objectifs seront proposés à la validation du bureau de la CLE et de la CLE à la rentrée et qu'ensuite viendra la phase d'élaboration du scénario tendanciel. Dans ce cadre, la satisfaction des objectifs définis par la CLE devra être analysée au regard des actions / programmes en cours ou à venir (hors SAGE). Si l'analyse met en évidence des objectifs non satisfaits, alors des mesures alternatives devront être proposées par la CLE.

Avant de présenter en détail les enjeux et objectifs proposés, M. JACQUET rappelle l'état des masses d'eau, les objectifs fixés par la DCE pour les eaux superficielles et les eaux souterraines et les principales problématiques de gestion de l'eau sur le bassin (cf. diaporama).

Les enjeux et objectifs soumis à la discussion sont récapitulés dans le tableau suivant.

Structurer une	Structurer des maîtrises d'ouvrage pour la mise en œuvre des mesures	Prioritaire
organisation territoriale	Sens ibiliser et informer les acteurs de l'eau et les citoyens	secondaire
cohérente, animer et sensibiliser	Accompagner le développement équilibré, cohérent et durable des usages ?	secondaire
Sécuriser	Garantir les ressources nécessaires pour l'AEP	Prioritaire
l'alimentation en eau potable	Lutter contre les pollutions diffuses dans les aires d'alimentation de captages ?	Prioritaire
	Réduire la pollution par les nitrates et les pesticides	Prioritaire
Améliorer la qualité des eaux	Réduire la pollution organique	secondaire
	Limiter l'impact des eaux pluviales et de drainage	secondaire
Améliorer la gestion	Améliorer la gestion de crise	Prioritaire
quantitative de la	Atteindre l'équilibre entre les ressources et les besoins	Prioritaire
ressource à l'étiage	Economiser l'eau	secondaire
Réduire le risque	Réduire le risque et la vulnérabilité des biens et des personnes dans les zones inondables	secondaire
d'inondation	Améliorer la conscience et la culture du risque inondation	secondaire
_	Assurer la continuité écologique des cours d'eau	Prioritaire
Restaurer, entretenir et	Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau	Prioritaire
valoriser les milieux a qua tiques et humides	Préserver, gérer et restaurer les zones humides afin de maintenir leurs fonctionnalités	Prioritaire
	Limiter les impacts des plans d'eau	secondaire
	Lutter contre les espèces envahissantes	secondaire

Remarques sur l'état des masses d'eau et les principales problématiques

■ M. RIVET souhaite connaître la localisation et l'étendue des nappes d'eau souterraines déclassées vis à vis des objectifs DCE.

Mme ETIENNE précise que la masse d'eau du Thoué est très peu présente sur le bassin du Clain (ouest du bassin), la masse d'eau du Cénomanien est elle aussi peu présente (nord du bassin de la Pallu) et la masse d'eau du Dogger s'étend sur l'ensemble du périmètre du SAGE.

• M. GROLLIER souhaite que les secteurs d'assecs « naturels » soient pris en compte dans le diagnostic du SAGE.

Mme ETIENNE précise que ces secteurs ont été identifiés dans l'état initial du SAGE et qu'ils seront pris en compte dans le diagnostic du SAGE.

■ M. RIBARDIERE souhaite que la méthodologie de détermination des volumes prélevables sur le bassin du Clain puisse être présentée / connue. Il regrette que les volumes prélevables soient figés dans le temps et que l'on ne puisse pas moduler ce volume en fonction de la recharge des nappes en début de campagne.

Il aborde également la question du partage de l'eau et la question de l'impact du remplissage des retenues de substitution sur la recharge des nappes en hiver et au printemps. Il craint que le remplissage des retenues implique une baisse des volumes disponibles en début de campagne pour les autres agriculteurs.

Mme ETIENNE explique qu'une note est en cours de rédaction par la DDT de la Vienne pour présenter la méthodologie de détermination des volumes prélevables sur le bassin du Clain. Celle-ci pourra être diffusée lorsqu'elle sera terminée.

M. BERLAND précise que les volumes prélevables ont été déterminés pour la période printemps et été et non pour la période hivernale. Un cahier des charges est en cours d'élaboration par la chambre d'agriculture (en collaboration avec le BRGM) pour évaluer les possibilités de remplissage et l'impact du remplissage des retenues de substitution sur les milieux.

M. RIVET cite le modèle TEMPO du BRGM qui simule des réductions de volumes très importantes selon les sous-bassins (jusqu'à - 80% voire 100%) et qui sont plus contraignantes que les volumes prélevables définis.

M. BARON demande s'il est prévu d'utiliser le modèle jurassique développé par le BRGM pour déterminer les volumes prélevables sur le bassin du Clain.

Mme TURLAN précise plusieurs points concernant les volumes prélevables :

- le travail de détermination des volumes prélevables réalisé en 2009 s'est fait en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire sur la base des études disponibles à ce moment là,
- les volumes prélevables sur le bassin du Clain ont été notifiés par le Préfet coordonnateur de bassin Loire Bretagne et il n'est pas question de les remettre en cause pour le moment,
- il convient de dissocier la gestion de crise et les volumes prélevables : lorsque les volumes prélevables seront atteints, le déclenchement de la gestion de crise devrait intervenir moins souvent (2 années sur 10 en moyenne).

M. JACQUET ajoute que les volumes prélevables définis doivent être repris dans le SAGE « version 1 » mais que la CLE pourra décider de redéfinir ces volumes prélevables dans le cadre de la révision du SAGE (SAGE « version 2 »).

Discussion sur les enjeux et objectifs proposés

Les principaux échanges / remarques sur les propositions d'enjeux et d'objectifs sont synthétisés ici.

⇒ Remarques concernant l'AEP / la qualité

■ M. DALLET indique que l'enjeu de l'alimentation en eau potable doit être mis en avant car c'est la priorité sur le bassin. C'est un message politique important à mettre en avant bien qu'il y ait déjà des actions mises en œuvre sur ce volet.

Le terme « protéger et maintenir les ressources AEP » serait pour lui plus approprié que le terme « sécuriser l'AEP » car les actions à mettre en place sont plus des actions préventives permettant de préserver des ressources stratégiques (actions de lutte contre les pollutions diffuses notamment) que des actions curatives (station de traitement, réseau...).

Mme BROUSSAT précise que toutes les actions ne sont pas mises en œuvre actuellement pour la préservation des ressources AEP: elle cite le cas du captage de la Varenne, captage identifié comme prioritaire dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, qui ne fait pas l'objet de programme d'actions à l'heure actuelle.

M. RIVET indique que les diagnostics réalisés dans le cadre du programme ReSource sont très pertinents mais l'efficacité des actions est limitée (MAE) car peu d'agriculteurs adhèrent et peu d'agriculteurs sont prêts à changer leurs pratiques.

Il ajoute qu'il est nécessaire de maintenir le revenu agricole et que des indemnisations des agriculteurs sont à prévoir pour pouvoir mettre en œuvre les actions nécessaires à l'amélioration des ressources.

⇒ Remarques concernant la quantité

- M. GORRY demande comment faire pour qu'il n'y ait plus de pénurie d'eau car les besoins en eau sont de plus en plus importants avec l'augmentation de la population mondiale. Il souhaite que des programmes soient mis en place pour ne plus manquer d'eau, pour ne pas avoir à économiser l'eau. Il souhaite que le stockage de l'eau soit mis en place afin de ne pas critiquer les personnes qui se servent de la ressource.
- M. PERSUY indique que les conséquences du changement climatique se traduisent par une baisse des précipitations sur la région et qu'il n'y a pas de solution pour garantir qu'il n'y ait plus de pénurie d'eau.
- M. HUTIN demande si le fait de garantir des débits minimums biologiques pour la préservation des milieux est un objectif à identifier ou une action.
- M. JACQUET répond que la définition de débits minimums biologiques sur les principaux cours d'eau du bassin peut être une des actions du SAGE permettant de répondre à plusieurs enjeux : l'amélioration de la gestion quantitative et la préservation des milieux.
- Il est demandé de passer l'objectif « Economiser l'eau » en objectif prioritaire et non secondaire comme proposé initialement.

⇒ Remarques concernant la mise en œuvre du SAGE

• Les personnes présentes s'accordent sur le fait qu'un des objectifs importants est d'assurer le portage du SAGE dans sa phase de mise en œuvre. Il faut donc rajouter cet objectif en tant qu'objectif prioritaire.

Le territoire de compétence de la structure porteuse du SAGE dans sa phase de mise en œuvre doit couvrir l'ensemble du périmètre du SAGE. Le Conseil Général de la Vienne, structure porteuse de l'élaboration du SAGE, n'est donc pas compétent pour assurer sa mise en œuvre.

Il est indiqué qu'une des possibilités est que l'EPTB Vienne assure le portage du SAGE Clain pour cette phase de mise en œuvre.

⇒ Remarques concernant la prise en compte des activités socio-économiques

■ M. GROLLIER indique que le volet socio-économique ne ressort pas dans la proposition faite.

Mme ETIENNE répond que l'objectif « accompagner le développement équilibré, cohérent et durable des usages » cherche justement à répondre aux attentes exprimées lors des commissions de travail du SAGE sur le maintien des activités économiques du territoire. Cet objectif vise à accompagner les acteurs économiques dans la mise en œuvre des dispositions du SAGE.

M. JACQUET ajoute que le SAGE est un outil d'aménagement du territoire et surtout de protection de la ressource en eau et non un outil de développement économique. Il précise que le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) sera l'essentiel du SAGE et qu'il n'y a pas d'obligation de mise en œuvre.

Mme TURLAN rappelle que le SAGE a tout de même une portée juridique non négligeable puisque le PAGD du SAGE est opposable à l'administration et que le règlement du SAGE est opposable au tiers, il peut créer du droit.

L'écriture du SAGE doit traduire l'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre des actions inscrites dans le SAGE.

⇒ Autres remarques

- M. JACQUET propose d'ajouter un objectif qui n'apparaît pas dans la proposition initiale, concernant l'atteinte du bon état des masses d'eaux pour les micro-polluants.
- M. LUQUET indique que le nombre d'enjeux et d'objectifs lui paraît élevé : il évoque la révision du SDAGE Loire Bretagne qui est en cours. Dans ce cadre, les 15 questions importantes du SDAGE Loire Bretagne de 2009 sont en cours de discussion pour passer éventuellement à 4 questions importantes. Il indique également que le SAGE doit être ambitieux et aller au-delà du SDAGE.
- Il est demandé de passer l'objectif « Limiter l'impact des plans d'eau » en objectif prioritaire et non secondaire comme proposé initialement.

En conclusion de la réunion, il est demandé que les objectifs ne soient pas directement liés aux enjeux : un objectif peut répondre à plusieurs enjeux à la fois (exemple de l'objectif « limiter l'impact des plans d'eau » qui répond à la fois à l'enjeu de la préservation des milieux aquatiques et à l'enjeu relatif à la quantité).

Suite de la réunion

Suite à la réunion, le rapport de diagnostic et une re-formulation des enjeux et objectifs seront transmis aux membres des commissions de travail.

Le projet de diagnostic sera ensuite présenté au bureau de la CLE et à la CLE à la rentrée.



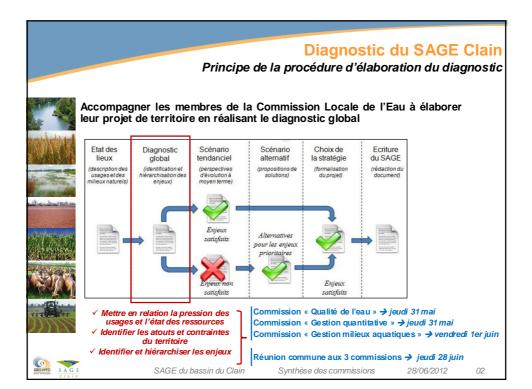


Élaboration du diagnostic global du SAGE du bassin du Clain

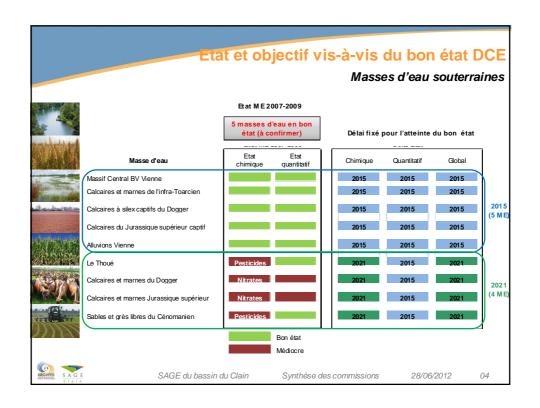
Synthèse des commissions de travail

28 juin 2012





			etat e	το	bjecti	f vis-à	·vis ai	u bon (etat	טע
						Λ	<i>lasses</i>	d'eau su	perfic	ielle
ETAT	Etat	M E 2006-20	07		Eta	ME 2008-200	9			
Bon Moyen	Aucun	e masse d'e bon état	au en	\Rightarrow	3 masses d'eau en bon état (à confirmer), que 2 parmi celles avec objectif 2015		Délai fixé pour l'atteinte du bon état			
Médiocre Masse d'eau	Etat écologique	Eléments biologiques	Eléments physico- chimiques		Etat écologi que	Eléments biologiques	Eléments physico- chimiques	Ecologique	Chimique	Global
LE CLAIN AMONT		IBGN	MP					2015	2015	2015
LE BE	simulé					IPR, IBGN		2015	2015	2015
LA VONNE		IPR				IBGN		2015	2015	2015
LA CLOUERE		IPR						2015	2015	2015
LE RUIS SEAU D'ITEUIL	simulé							2015	2015	2015
LA BOIVRE		IPR	MP, MA			IPR, IBD,	O ₂ MP	2015	2015	2015
L'AUXANCE		IPR				IPR		2015	2015	2015
LE CLAIN INTERMEDIAIRE		IBGN, IPR				IPR		2021	2015	2021
LE CLAIN AVAL		IPR				IPR. IBD		2021	2015	2021
LA DIVE AVAL		IBGN				IBGN		2021	2015	2021
LA CHAUSSEE	simulé							2021	2015	2021
LA LONGERE	simulé							2021	2015	2021
LE PALAIS ET LA RHUNE		IPR						2021	2015	2021
LE MIOSSON		IBGN				IBGN	O2, MP	2021	2015	2021
LA PALLU		IBGN	MP. NO3			IBD	NO3	2021	2027	2027
LA MENUSE		IBGN, IBD	MP, MA			IBGN, IBD	MP, MA	2015	2027	2027
LA DIVE AMONT		IBGN					MA	2027	2015	2027



Principales problématiques

Quantité:

Des volumes prélevables déterminés et une candidature Organisme Unique (Chambre d'agriculture 86)
Contrat Territorial Gestion Quantitative en cours d'élaboration sur la base de ces volumes

Ressources souterraines à préserver

- ⇒ Ressource du Dogger (jurassique moyen) la plus exploitée pour l'irrigation et l'eau potable
- ⇒ Nappe de l'Infratoarcien classée NA EP

Eaux superficielles, déficit hydrologique important

⇒ Etiages sévères (assecs récurrents, ruptures écoulements), limitant pour le cycle de vie d'espèces piscicoles

⇒ Débits d'étiages souvent insuffisants pour satisfaire l'usage agricole

Qualité:

Pression agricole pour les nitrates et tous usages pour pesticides

⇒ Dépassement seuil pour l'AEP: nitrates (Civray, Rom et 10 UDI entre 40 et 50 mg/L), pesticides (Bellejouanne) – mesures curatives mises en oeuvre

Nitrates

- →Qualité nitrates eaux superficielles médiocre à mauvaise
- →Jurassique supérieur et moyen(Dogger) dégradés pour nitrates
- →Cénomanien et Thoué (socle) dégradés pour pesticides Menuse et Miosson
- → Qualité dégradée pour les matières azotées, phosphorées et organiques

Peu de suivi des pesticides et des micro-polluants minéraux

- → Délai d'atteinte du bon état chimique reporté pour 2 M E superficielles (Menuse et Pallu) et 4 M E souterraines
- → Délai d'atteinte du bon état écologique reporté pour 9 M E superficielles (nitrates entre autres)

<u>Milieux</u> :

État écologique dégradé du point de vue IPR, IBD et IBGN Travaux hydrauliques (curage, recalibrage...)

⇒ Principale dégradation des habitats (sauf Clain aval, Auxance et Vonne)

Continuité écologique bloquée dès l'entrée du bassin

Plus de la moitié des ouvrages difficilement franchissables à infranchissables (Clain aval, Pallu, Miosson, Vonne et Dive)

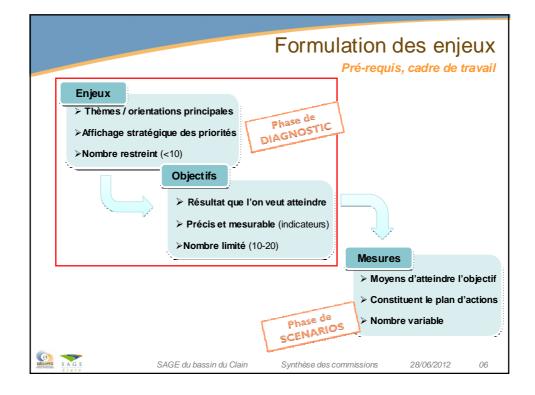
Franchissabilité fonction des manœuvres de vannes sur la

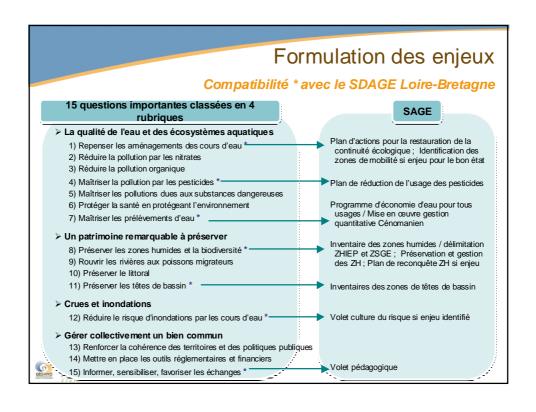
Manque de connaissance sur les plans d'eau et impacts (tête de bassin)

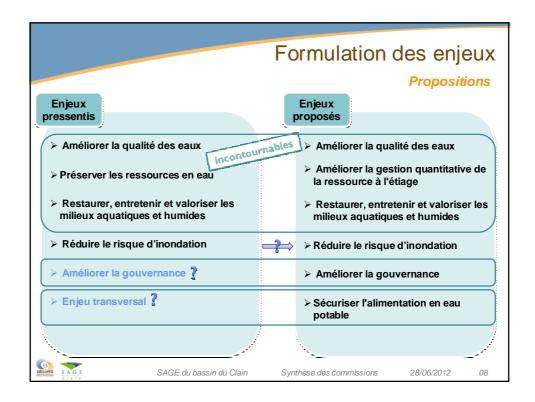
Maîtrise d'ouvrage et travaux existants sur la majorité des BV

Pallu, Miosson: bassins versants les plus dégradés

- <u>Auxances. Vonne et Boivre</u>; bassins versants les plus préservés → 3 ME seulement en bon état écologique en 2008-2009
- → Délai d'atteinte du bon état écologique reporté pour 9 des 17 ME







Formulation des objectifs

Enjeu : « Améliorer la qualité des eaux »

- ✓ Déclassement des ME souterraines (Jurassique supérieur et moyen, Cénomanien et Thoué)
- ✓ Fortes concentrations en nitrates dans les cours d'eau (qualité SEQ-eau médiocre à mauvaise)
- ✓ Implique d'agir sur les utilisations (agricoles, collectivités, particuliers) et les transferts

Réduire la pollution par les nitrates et les pesticides

- Qualité dégradée sur certaines masses d'eau (Menuse, Miosson)
- ✓ Implique d'agir sur l'assainissement domestique et les réseaux

Réduire la pollution organique

- ✓ Impact des eaux pluviales supposé (zone urbanisée)
- ✓ Impact des eaux de drainage sur les transferts en nitrates et en pesticides (zone agricole)
- Manque d'indicateurs

Limiter l'impact des eaux pluviales et de drainage





SAGE du bassin du Clain

Synthèse des commissions

28/06/2012

Formulation des objectifs

Enjeu : « Améliorer la gestion quantitative de la ressource à l'étiage »

- ✓ Etiages sévères récurrents
 → Pénalisent le fonctionnement des milieux
 - → Limitent les usages
- ✓ Articulation des mesures du CTGQ et du SAGE
- ✓ Définition d'objectifs de débits et de niveaux de nappes
- ✓ Passe à la fois par l'amélioration des connaissances sur la cause des assecs, l'ajustement des prélèvements, l'amélioration de l'alimentation des cours d'eau en étiage (par ex via les zones humides)
- ✓ Formulation SDAGE (disposition 7A)

Atteindre l'équilibre entre les ressources et les besoins

- √ Nécessité de poursuivre le calage des indicateurs sur le bassin du Clain
- √ Homogénéisation de la gestion entre les
- ✓ Formulation SDAGE (disposition 7E)

Améliorer la gestion de crise

- ✓ Nécessité dans le cadre d'une gestion durable, d'autant plus que rareté des ressources
- √ Objectif touchant tous les usages
- ✓ Formulation SDAGE (disposition 7B)

Economiser l'eau



SAGE du bassin du Clain

Synthèse des commissions

28/06/2012

10

Formulation des objectifs

Enjeu transversal: « Sécuriser l'alimentation en eau potable »

- ✓ Infratoarcien identifié comme nappe réservée à
- √ Sécurisation de l'alimentation en eau potable identifiée comme un **enjeu prioritaire transversal** aux thèmes du SAGE lors des commissions
- ✓ Mesures complémentaires au CTGQ
- Peut passer par la diversification des ressources, la garantie de solutions de sécurisation en cas de rupture, etc.

Garantir les ressources nécessaires pour l'AEP

- ✓ Actions contribuant à la sécurisation de l'eau potable
- ✓ Objectif transversal à l'amélioration de la qualité des eaux et à l'organisation des maîtrises d'ouvrage pour la mise en œuvre des mesures (captage de la Varenne)

Lutter contre les pollutions diffuses dans les aires d'alimentation de

Mesures intégrées dans l'objectif "réduire la pollution par les nitrates et les pesticides"



Objectif à conserver ?



SAGE du bassin du Clain

Synthèse des commissions

28/06/2012

Formulation des objectifs

Enjeu: « Réduire le risque d'inondation »

- Actions pouvant passer par la réduction de la vulnérabilité dans les zones inondables urbanisées mais également par la réduction du risque en amont (limiter l'imperméa bilisation et l'érosion, préserver les zones naturelles d'expansion de crues)
- ✓ Fléché par le SDAGE (question importante 12)

Réduire le risque et la vulnérabilité des biens et des personnes dans les zones inondables

- Actions pourront en particulier viser l'information du public sur les documents existants (PPRi, AZI, DICRIM, PCS...)
- ✓ Formulation SDAGE (question importante 12, Volet culture du risque si enjeu identifié)

Améliorer la conscience et la culture du risque inondation



SAGE du bassin du Clain

Synthèse des commissions

28/06/2012

12

Formulation des objectifs

Enjeu : « Restaurer, entretenir et valoriser les milieux aquatiques et

- ✓ Clain depuis la Dive classé axe grand migrateur (anguille, truite de mer, alose et lamproies)
- Interventions sur les ouvrages permettant circulation organismes aquatiques et transport
- Formulation SDAGE (disposition 9B)

Assurer la continuité écologique des

- Fonctionnalités des cours d'eau altérées (travaux hydrauliques, densité ouvrages, connexions
- ✓ Actions à la fois sur lit mineur / berges / ripisylve et sur réduction du taux d'étagement
- Contribue à l'amélioration de la qualité biologique et donc à l'atteinte du bon état écologique
- √ Formulation SDAGE (disposition 1B)

Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau

- ✓ Nécessité d'empêcher les dégradations de ce qui existe encore avant restauration
- ✓ Contribue à l'atteinte du bon état des masses d'eau cours d'eau associées
- ✓ Contribue à d'autres objectifs du SAGE (qualité
 → éléments tampons, quantité → soutien étiage)

Préserver, gérer et restaurer les zones humides afin de maintenir leurs fonctionnalités

- ✓ Contribue à l'atteinte du bon état des masses d'eau cours d'eau associée
- Contribue à d'autres objectifs du SAGE (qualité/quantité)

Limiter les impact des plans d'eau

✓ Contribue à l'amélioration de la qualité biologique et donc à l'atteinte du bon état écologique

Contrôler les espèces envahissantes

Formulation des objectifs

Enjeu: « Structurer une organisation territoriale cohérente, animer et sensibiliser »

✓ Nécessaire pour la mise en œuvre des actions pour l'atteinte des objectifs

> Structurer des maîtrises d'ouvrage pour la mise en œuvre des mesures

- √ En accompagnement des mesures
- ✓ Nécessaire pour sensibiliser les usagers au fonctionnement des rivières et des zones humides, à l'entretien des ripisylve et berges,
- √ Formulation SDAGE (disposition 15)

Sensibiliser et informer les acteurs de l'eau et les citoyens

- Intégration des problématiques économiques du bassin versant (notamment agricoles)
- ✓ Objectif transversal pouvant passer par de l'animation de groupes de travail, des expérimentations, de l'accompagnement de développement de filières...

Mesures intégrées notamment dans l'objectif "réduire la pollution par les nitrates et les pesticides"



Objectif à conserver ? Sous quelle forme ?





Synthèse des commissions

28/06/2012

6 enjeux 18 objectifs	Proposition d'enjeux et d'obj	ectifs
Structurer une	Structurer des maîtrises d'ouvrage pour la mise en œuvre des mesures	Prioritaire
organisation territoriale	Sens ibiliser et informer les acteurs de l'eau et les citoyens	secondaire
cohérente, animer et sensibiliser	Accompagner le développement équilibré, cohérent et durable des usages ?	secondaire
Sécuriser l'alimentation en eau potable	Garantir les ressources nécessaires pour l'AEP	Prioritaire
	Lutter contre les pollutions diffuses dans les aires d'alimentation de captages ?	Prioritaire
	Réduire la pollution par les nitrates et les pesticides	Prioritaire
Améliorer la qualité des eaux	Réduire la pollution organique	secondaire
	Limiter l'impact des eaux pluviales et de drainage	secondaire
Améliorer la gestion quantitative de la ressource à l'étiage	Améliorer la gestion de crise	Prioritaire
	Atteindre l'équilibre entre les ressources et les besoins	Prioritaire
	Economiser l'eau	secondaire
Réduire le risque d'inondation	Réduire le risque et la vulnérabilité des biens et des personnes dans les zones inondables	secondaire
	Améliorer la conscience et la culture du risque inondation	secondaire
_	Assurer la continuité écologique des cours d'eau	Prioritaire
Restaurer, entretenir et valoriser les milieux aquatiques et humides	Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau	Prioritaire
	Préserver, gérer et restaurer les zones humides afin de maintenir leurs fonctionnalités	Prioritaire
	Limiter les impacts des plans d'eau	secondaire
	Lutter contre les espèces envahissantes	secondaire